



Conférence Internationale sur le Droit à l'Information Publique 27-29 février 2008

La Conférence internationale du Centre Carter sur le *Droit à l'Information Publique* passera en revue les succès obtenus et les barrières rencontrées jusqu'à ce jour dans le domaine de l'accès à l'information et identifiera les thématiques émergentes à prendre en considération dans ce domaine. Bien qu'il semblerait que certains des déterminants de l'accès à l'information (meilleure reconnaissance du droit à l'information, plaidoyer par la société civile, intérêt et financement par les bailleurs de fonds) soient plus présents que jamais, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des attentes tant au niveau législatif que dans la mise en œuvre. En conviant des représentants de tous les groupes clés – gouvernements, bailleurs de fonds, media, société civile, secteur privé, et chercheurs -- la Conférence se penchera sur cette problématique et commencera à identifier les étapes et les moyens nécessaires pour assurer la conception et la mise en application effective de l'accès universel à l'information publique. La Conférence a pour objectif d'aborder les aspects *politiques* fondamentaux de l'accès à l'information – tant les motivations des acteurs privés et publics à promouvoir ou, au contraire, à freiner la mise en place de systèmes d'accès à l'information, que les contraintes découlant des priorités concurrents dans un cadre de ressources limitées. De plus, la Conférence sera pour le Centre Carter une opportunité pour recadrer l'argumentation en faveur de l'accès à l'information pour passer d'une simple perception de son utilité pour lutter contre la corruption à une reconnaissance plus large de son im

portance, d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique, de Chine, d'Europe et d'Amérique du Nord pour explorer ces questions sur un période de trois jours. Orienté vers l'action, la Conférence laissera l'espace pour le partage d'expériences avec un ciblage particulier des discussions sur les défis, les impacts et les développements futurs (Voir programme ci-joint).

La première journée sera consacrée à l'ouverture, à la présentation de la conférence, et à la discussion de l'état actuel du droit à l'information dans le monde, sur l'accès à l'information en tant qu'outil pour garantir le développement et les droits socio-économiques et sur l'amélioration de la gouvernance.

La deuxième journée sera dédiée à un travail en groupe, avec les participants stratégiquement repartis en cinq groupes :

1. Politique et économie : orienter l'équilibre vers l'ouverture ;
2. Contexte structurel et culturel : créer un environnement propice à la transparence ;
3. Acteurs non étatiques et multilatéraux : les rôles et les responsabilités de chacun ;
4. Création de normes internationales : examiner

propositions d'action spécifiques prioritaires. Sous la présidence du Président Carter, la séance plénière finale rendra compte des conclusions des différents groupes de travail et parviendra à une liste de recommandations prioritaires pour l'avancement de la transparence et du droit à l'information.

Au terme de la rencontre, le Centre Carter diffusera un résumé des discussions avec les conclusions et recommandations adoptées ainsi qu'un rapport complet de la Conférence et fournira au fur et à mesure des informations mises à jour sur la mise en application des recommandations.